



Informations communales - Lettre N° 51

[Voir la version en ligne dans votre navigateur](#)

Bonjour {PRENOM} {NOM} ,
Voici les actualités (assez fourmies) du jour

Actualités

- **Fermeture exceptionnelle au public de la mairie le 13 mars 2020**

L'accueil du public sera exceptionnellement fermé, ce vendredi 13 mars, en raison de la mise en place du bureau de vote pour les élections municipales et communautaires du 15 mars prochain.

- **Elections municipales et communautaires - 15 mars 2020**

Les deux listes présentent lors de ces élections municipales sont affichées sur le panneau dédié juste à côté de la mairie. Il est à noter qu'il n'y aura qu'un seul tour. En espérant que vous viendrez nombreux pour voter pour l'une ou l'autre liste. Il s'agit de l'avenir de votre commune.

- **Restaurant éphémère du 13 au 15 mars 2020**

Comme à l'accoutumée, le restaurateur "Di Ferran" se déplacera sur notre commune pour vous faire savourer ses entrées, plats, fromages et desserts. Tous les produits sont fait maison, de saison et ne font appel à aucun produit surgelé ou autre conserve. Il promet une dégustation de qualité avec la quantité (des critiques ont été apportées sur ce dernier point mais Pierre Jean Roux est un homme qui accepte de se remettre en question, c'est sa force. Un grand merci à lui). Vous ne serez pas déçu, comme au premier jour de sa venue dans notre village.

Menu : [cliquer ici](#)

Réservation : [Cliquer ici](#)

- **Transport à la demande**

Une réunion avec la communauté urbaine devrait avoir lieu très prochainement pour valider ma demande d'une desserte devant le cabinet médical de Dennemont. Il n'est pas pensable que des personnes âgées se voient déposées à plus de 300m de ce lieu. Affaire à suivre.

- **Préfecture des Yvelines - Message concernant le Coronavirus**

Fichier à télécharger sur le site de la commune : rubrique "actualités". [Cliquer ici](#)

- **Mise en ligne des comptes-rendus des conseils municipaux**

Faisant suite à la demande de certains administrés, l'ensemble des comptes-rendus des conseils municipaux (depuis 2018 sur le nouveau site) sont en ligne.

Sagissant du dernier conseil municipal 2014 - 2020 (traitant du budget de la commune), il est disponible comme il se doit (affiché sur les panneaux municipaux à côté de la mairie) ou sur le site internet dans la rubrique "Mairie" - "Vie municipale" ou plus simplement encore en allant sur le lien disponible :

[Cliquer ici](#)

- **Recensement citoyen (JDC) pour les jeunes de 16 ans**

Il s'agit d'une obligation pour tous les jeunes à partir de 16 ans de se faire recenser auprès de la mairie de leur domicile. Pour plus d'informations :

[Cliquer ici](#)

- **Événement à venir :**

Mise à l'honneur d'un résidant guernois (prochaine Newsletter à venir, et ce, avant la fin de cette semaine).

275 abonnés à ce jour

Excellente continuation à vous et à très bientôt pour la suite de l'actualité.

Votre Maire : Pascal Brusseaux

[Site web de Guernes](#) | [Contacter la Mairie](#)

Vous pouvez vous désinscrire si vous le souhaitez en cliquant le lien ci-dessous

[Se désinscrire](#)

Envoyé par

 sendinblue

© 2018 Mairie de Guernes